Accueil de loisirs sans hébergement
Association type loi 1901
42 avenue G.Coriolis
31057 Toulouse Cedex 1
☎centre : 05 61 07 97 86
☎portable : 06 87 13 29 56
direction-aec@meteo.fr
arcenciel.meteo@gmail.com

Projet Éducatif

Les valeurs d'Arc en Ciel

❖ L'organisateur

L'association Arc En Ciel, régie par la loi de 1901, a été créée en 1988 dans le but d'organiser un cadre d'accueil laïque pour les enfants de 3 à 16 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires, sur le site de Météo-France à Toulouse.
Bien que fondée par des membres du personnel de l'Aviation Civile et de Météo-France, l'association s'est naturellement ouverte à l'extérieur, principalement sur le quartier des Pradettes.

❖ Les buts recherchés

Même si la motivation principale de la création d'Arc en Ciel était avant tout pratique, cherchant à satisfaire un besoin d'accueil pour les enfants dont les parents travaillent, l'association se reconnaît dans l'héritage de l'Education populaire.
Ce temps d'accueil ne doit pas être vu comme une simple garderie, mais comme un moyen de démocratiser l'accès aux loisirs, de favoriser l'épanouissement de chacun et de former des enfants et des adolescents à devenir des citoyens libres et autonomes, capables de prendre place dans la société et de devenir les acteurs de son évolution.

❖ Les valeurs portées

Liberté, justice sociale, démocratie et inclusion, pour que chacun apprenne à trouver sa place et s'épanouisse dans la société.

Solidarité, fraternité, par idéal d'une société de progrès.

Neutralité, laïcité, pour que les jeunes développent leur sens critique, qu'ils accèdent à la connaissance, à la conscience, sans embrigadement politique ou religieux.

Créativité, sensibilité, pour que les jeunes accèdent à la culture, vecteur d'émancipation.

Eco-responsabilité, pour améliorer la société sans sacrifier notre environnement.

Les objectifs éducatifs

- **Favoriser le développement de l'autonomie** de l'enfant et de l'adolescent, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité…)
- Permettre à l'enfant de **développer son esprit critique**, de faire son choix.
- Favoriser et permettre **l'apprentissage** et **l'expérimentation de la démocratie**.
- Favoriser l'entraide et l'expression de la **solidarité**.
- Favoriser la **tolérance**, **l'acceptation de la différence**, l'**inclusion** et la reconnaissance de la **diversité**.
- Favoriser **l'éducation à l'environnement**.
- Favoriser **l'éducation à la santé**, notamment au travers de l'alimentation.
- Favoriser l'accès aux **pratiques artistiques et culturelles**
- Favoriser la **découverte du monde extérieur proche** (ville de Toulouse et région)

Moyens mis en place

❖ La structure mise à disposition

Hébergé au rez-de-chaussée d'une résidence d'élèves de l'École Nationale de la Météorologie, le centre dispose de 280 m² répartis en différentes salles permettant aux différents groupes d'enfants de pratiquer leurs activités dans de bonnes conditions. Un grand jardin clôturé jouxte le bâtiment qui permet d'accueillir jusqu'à 75 enfants de 3 à 16 ans (dont 35 enfants de moins de 6 ans). Depuis 2010, une nouvelle salle appelée le « Point Jeunes », a ouvert ses portes dans le bâtiment des Frères Voisins (Pôle Social de Météo-France-DGAC). Nous pouvons accueillir jusqu'à 52 enfants dans cette salle.
L'accueil de mineurs sans hébergement fonctionne du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30 pendant les vacances scolaires et les mercredis hors périodes de vacances scolaires.
Météo-France et l'Aviation Civile mettent à disposition d'Arc en Ciel certaines de leurs infrastructures de loisirs : terrains de foot, de tennis, salle de squash, gymnase, boulodrome, ruisseau…
Météo-France met à disposition d'Arc en Ciel son restaurant administratif où deux salles, au rez-de-chaussée sont réservées aux enfants.

❖ L'encadrement

Un conseil d'administration élu chaque année lors d'une assemblée générale organise et anime la vie de l'association. Il s'occupe de la gestion de l'association (avec l'aide d'un comptable) et des relations avec les responsables du site hébergeant l'accueil.
L'équipe d'animation se compose d'animateurs sous contrat à durée déterminée (leur nombre varie en fonction de la fréquentation du centre) d'une directrice et d'une directrice adjointe en contrat à durée indéterminée. Cet effectif peut être renforcé d'un directeur adjoint supplémentaire pendant les vacances scolaires.
La fonction principale de l'équipe de direction, outre l'embauche des animateurs en coordination avec les membres du conseil d'administration de l'association, consiste à maintenir le bon fonctionnement de l'accueil : projet pédagogique annuel et estival, programmation mensuelle du projet, choix des thèmes d'activités, des camps, coordination des inscriptions.

❖ Le budget

La participation des familles et diverses subventions permettent de financer le fonctionnement de l'association et de l'accueil organisé. L'équipe de direction assure certaines tâches de gestion, en collaboration avec les trésoriers de l'association.

Besoins psychologiques et physiologiques des enfants

L'organisation de la vie collective et les activités menées par Arc en Ciel veillent à respecter les besoins psychologiques et physiologiques des mineurs, notamment les besoins fondamentaux liés au développement de chacun et les rythmes chrono biologiques et chrono psychologiques.

Les besoins fondamentaux de l'enfant et du jeune sont :

- besoin de mouvement,
- besoin de repos et de détente,
- besoin de sécurité,
- besoin de se mesurer au risque,
- besoin de socialisation,
- besoin d'autonomie,
- besoin de fiction et d'imagination,
- besoin de s'intéresser au réel,
- besoin d'imitation,
- besoin de création,
- besoin d'éprouver une grande variété de sensations,
- besoin d'agir sur les choses

Il est donc nécessaire de répondre à l'ensemble des besoins décrits ci-dessus. Pour cela, le jeu sera un vecteur fondamental. Dans le temps de loisirs, toute activité devra être ludique, ce qui ne signifie pas forcément dire facile et sans intérêt.

Ces familles de besoins sont sensiblement les mêmes quel que soit l'âge des enfants ou des jeunes.
Pour autant, ces besoins ne s'exprimeront pas de la même façon, avec la même intensité pour tous et ils ne seront pas satisfaits par les mêmes activités ou la même structuration quelque soit l'âge des participants.

L'important est de prendre en compte les besoins de chaque enfant et de chaque jeune pour mieux l'accompagner pendant son temps de loisirs.

L'espace est aménagé pour répondre aux besoins des différentes catégories d'âge des enfants (locaux pour la sieste, sanitaires adaptés aux petits, etc…)

L'accueil mis en place les mercredis et pendant les vacances scolaires n'ayant pas vocation à être un centre sportif, les activités physiques et sportives menées le sont dans le respect des capacités et de la volonté de chacun, de façon mesurée et équilibrée avec d'autres activités plus calmes comme des activités manuelles ou artistiques.

Des camps à thèmes (ferme, cuisine…) ou des séjours à vocation plus sportive (ski, voile, moto …) peuvent être organisés à destination d'un public de volontaires mais veillent toujours à respecter les capacités de chacun afin de garantir la sécurité des enfants et des jeunes.

Nous travaillons activement à créer une atmosphère d'ouverture et de diversité, propice à l'épanouissement de tous les enfants.

Nos encadrants sont formés pour créer un environnement bienveillant et sécurisant.

Dans nos activités et nos interactions, nous promouvons l'inclusion en favorisant la participation active de tous les enfants, en encourageant le respect mutuel et en sensibilisant à la diversité culturelle, sociale et individuelle.

Déroulement d'une journée type au centre de loisirs

Sauf aménagement ponctuel lié à l'organisation d'une sortie par exemple, les temps d'activité et de repos sont dans la mesure du possible répartis comme suit :

8h / 9h30 : ACCUEIL
Arrivée échelonnée des enfants au Centre
Chaque groupe a des espaces individuels
(casiers & porte-manteaux) pour ranger ses affaires

La répartition des enfants dans les groupes se fait (sauf cas contraire) par âges

9h30 / 11h30 : TEMPS D'ACTIVITÉS
Appel nominatif par groupe
Installation des activités
Animations (activité + rangement)

11h30 / 12h : ACCUEIL MIDI & TEMPS LIBRE
Arrivées & Départs échelonnés des enfants au Centre
Passage aux WC + Lavage de mains
Temps libre surveillé par groupe

11h30 / 13h30 : REPAS
Préparation pour le repas par groupe
(à la cantine : passage aux WC, puis lavage des mains)

Départs échelonnés pour la cantine

Repas (chaque groupe a un espace dédié)
Nettoyage et Désinfection des salles de restauration

13h30 / 14h : ACCUEIL MIDI & SIESTE ou TEMPS CALME
Arrivées et Départs des enfants au Centre
Passage aux WC + Lavage de mains
Sieste pour les plus jeunes
Temps calme par groupe

14h / 14h30 : TEMPS LIBRE
Temps libre (surveillé mais pas dirigé)

14h30 / 16h : TEMPS D'ACTIVITÉS
Vérification des effectifs (comptage des enfants)
Installation des activités
Animations (activité + rangement)

16h / 16h30 : GOUTER
Goûter par groupe

16h30 / 18h30 : ACCUEIL SOIR
Temps libre (surveillé mais pas dirigé)
Départs des enfants
Passage aux WC + Lavage de mains

Critères d'évaluation

Le présent projet éducatif est décliné par l'équipe d'animation en un projet pédagogique annuel pour l'Accueil sans hébergement effectué sur le site de la Météopole. Des projets pédagogiques supplémentaires peuvent être développés pour des accueils ponctuels comme celui de l'été ou ceux des camps ou des séjours conçus pour travailler plus spécifiquement certains objectifs du projet éducatif, que ces accueils soient avec ou sans hébergement.

Le conseil d'administration de l'association vérifie la pertinence et la cohérence des projets pédagogiques en référence au projet éducatif avant de les valider.

Le projet pédagogique annuel est présenté à l'assemblée générale de l'association réunie au moins une fois par an. A cette occasion, le bilan de la réalisation des objectifs éducatifs est présenté aux familles.

L'évaluation porte sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience ou la conformité avec les intentions de l'association.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour réaliser cette évaluation, par exemple :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ?
- Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic (caractéristiques du public, projet éducatif) ?
- Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique et les moyens matériels et humains mis en oeuvre ?

Cette évaluation est effectuée au minimum une fois par an, avant l'assemblée générale, mais il est souhaitable qu'elle soit aussi faite après la période estivale. Elle se base sur le retour des parents, l'impression des enfants recueillie au cours de temps de discussion formalisés et le ressenti de l'équipe d'animation.